DLP 27-4-64 290085

8

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

SUPPLEMENT Nº 3 au BULLETIN Nº 43 d'AVRIL 1964 — 23 AVRIL 1964

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENT

Tavelures du pommier et du poirier -

Par suite des chutes importantes de pluie, il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement.

INFORMATIONS

Chenilles défoliatrices -

Sur toutes les essences fruitières ces chenilles peuvent causer des dégâts sur les rosettes.

Ne pas oublier qu'il est interdit de traiter les arbres en fleur sauf avec les produits considérés comme non toxiques pour les abeilles.

Anthonome du pommier -

Des dégâts sont encore possibles en Thiérache, Ardennes, Haute-Marne. Traiter en conséquence.

Araignées rouges -

Les premières éclosions ont lieu, il est bon d'attendre un avis ultérieur pour traiter.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS

P 91

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant : L. BOUYX